



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS VERBAL RÉUNION du SAMEDI 19 Février 2022

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :

**Mesdames Sandrine CANCEL - Laetitia CHALEIL – Chantal DELOGE -
Véronique GAYRAUD - Ghyslaine SALDANA
Messieurs Jean-Bernard BIAU - Michel CAUSSADE – David DURUSSEL-
Frédéric HOSTAINS - Philippe LAURAIRE - Jean LAVAUD - Christian SALERES
- Christian VIDAL - Didier WALASZEK**

Présidents de District :

**Messieurs Jérôme BOSCARI - Pierre BOURDET - Raphaël CARRUS - René
LATAPIE - Serge MARTIN - Jean-Pierre MASSE - Claude REQUENA - Jean-
Marc SENTEIN**

Assistent : **Messieurs Alexandre BANDIERA (représentant Monsieur Pierre
MICHEAU) - Joseph D'ANNA (représentant Monsieur Francis ANJOLRAS) -
Yvan DAVID - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU - Jérémy RAVENEAU –
Marc WATTELLIER (représentant Monsieur Eric WATTELLIER)**

Excusés : **Mesdames Zohra AYACHI – Laurence MARTINEZ
Messieurs David BLATTES - Bertrand COLLIN – Olivier DAURIOS – Giovanni
PERRI - Jérôme SEGURA - Azzedine SOUIFI- Abderaouf ZARABI**

Ouverture de la Séance à 9h30

Ouverture de la réunion par Monsieur Arnaud DALLA PRIA :

Le Président informe le Comité de Direction du décès de Monsieur Pierre THEVENIN, ancien Secrétaire Général de la Ligue, ancien Président et Membre de Commissions Régionales. Il propose au Comité Directeur de se recueillir en souvenir de Pierre.

Le Président félicite également Monsieur Jérémy RAVENEAU pour la naissance de son fils.

Mouvement de personnels LFO

Monsieur Arnaud DALLA PRIA informe le Comité de Direction de la Ligue du mouvement de personnel en cours ou récent au sein de l'instance :

- Départ de Messieurs Sébastien ALE & Camille GARNIER
- Arrivée courant juin 2022 de Monsieur John DEVIGNON (CTR PPF)
- Recrutement à venir concernant d'un chargé de mission Partenariat/Communication en remplacement de Monsieur Sébastien ALE

Réorganisation du service juridique

Suite au départ de Monsieur Camille GARNIER, Monsieur Jean LAVAUD présente la réorganisation du service juridique.

- Afin de pouvoir permettre une activité efficiente du service, il est proposé de l'organiser de la manière suivante : Nomination d'un responsable de service en charge des affaires juridiques, recrutement d'un assistant juridique, et d'un alternant préparant un diplôme spécialisé en droit du sport, en complément de la présence actuelle d'une assistante administrative à mi-temps
- Cette réorganisation permettra de mettre en place un accompagnement des clubs et des Districts qui le souhaitent.

Monsieur Jean LAVAUD propose la nomination de deux stagiaires juristes en qualité d'instructeurs :

- Monsieur Azade SOYLEMEZ
- Monsieur Guilhem USSEGLIO

Madame Ghyslaine SALDANA soumet au vote du Comité de Direction :

- POUR : 22
- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 0

Le Comité de Direction valide à la majorité.

Dénonciation contrat d'assurance

Monsieur Christophe GENIEZ informe les Membres du Comité de Direction de la dénonciation du contrat d'assurance par la MAIF.

La Mutuelle des Sportifs a informé la Ligue par lettre recommandée de la résiliation de notre contrat d'assurance avec la MAIF au titre de la responsabilité civile au compter du 30 juin 2022.

Pour rappel, le Comité de Direction avait déjà évoqué ce sujet et souhaitait procéder à cette résiliation de ce contrat à la suite de l'augmentation de la cotisation.

Cette augmentation est dû au taux de sinistralité élevé.

La Mutuelle des Sportifs, avec l'appui du cabinet JULIEN, cabinet conseil, a été mandaté pour consulter les assureurs suivants : Generali, Groupama, MMA, AREAS, SMACL.

Le cabinet Julien procédera également à une consultation auprès de l'assureur AXA.

Partenariat Ligue du Sport Adapté

Messieurs Arnaud DALLA PRIA et Yvan DAVID ont rencontré le 16/02 Monsieur Charles NIETO Président de la Ligue Sport Adapté pour échanger sur les actions relatives à la convention de partenariat contractée entre les deux Ligues.

- Mise à disposition de Cadres Techniques et prêt de matériel pour les sélections régionales LSA
- Mise à disposition d'arbitres pour les compétitions para football adapté
- Mise à disposition de formateurs LSA pour les modules sport adaptés FFF
- Dotation en matériel sportif

A l'issue de la réunion le Président de la LSA a souhaité qu'une communication soit faite auprès des Districts pour décliner ces actions au niveau des territoires.

Monsieur Jérôme BOSCARI souhaite savoir si les clubs sont affiliés à la FFF. Afin de pouvoir monter une section de Sport Adapté, il faudra se rapprocher d'un club. Il souhaiterait également obtenir le listing des clubs engagés dans le sport adapté.

Monsieur Jean Pierre MASSE intervient également sur le sujet pour informer les membres du Comité de Direction de la signature d'une convention tripartite avec le club de Saint Jean du Falga (certains joueurs pouvant même évoluer en équipe séniors 2 ou 3).

Monsieur Jean Marc SENTEIN informe les Membres de la signature d'un partenariat et d'une manifestation sportive regroupant les meilleures équipes nationales espoirs à Colomiers du 29 au 31 Mars 2022.

Versement du Fond de Solidarité COVID aux entreprises en difficulté :

La Ligue a enfin perçu le versement du Fond de Solidarité. Il s'élève à 160 k€. Le Président de la Ligue remercie le Cabinet ACTEVA pour l'accompagnement dans les démarches.

Séminaire du Football en milieu scolaire :

L'Académie de Toulouse organise un séminaire du football en milieu scolaire le mardi 15 mars prochain. A ce titre, l'ensemble des Présidents de District situé sur son territoire ainsi que les CTD DAP sont invités à cette manifestation.

DIRECTION GENERALE

Suivi des travaux CRF

Monsieur Christophe GENIEZ informe les Membres du Comité de Direction du suivi des travaux du Centre Régional du Football.

Concernant l'avancement du projet de travaux du CRF, le choix de 3 candidats a eu lieu le 17 décembre dernier. Il leur a été demandé de présenter leur projet en tenant compte des besoins définis par la Ligue.

En date du 18 février 2022, l'ARAC nous a présenté les 3 projets dans les locaux de la Ligue.

À la suite de cette présentation, L'ARAC, ADOC et le conseiller technique du bureau de contrôle APAVE vont étudier ces propositions et vérifier la viabilité des projets.

Le 08 mars 2022 le jury sera réuni. Une synthèse des 3 propositions sera présentée et le choix du candidat retenu sera acté. Ensuite, des échanges entre le lauréat et l'ARAC se feront concernant les demandes de pièces administratives.

A la fin mars, l'ARAC, notre maître d'ouvrage délégué notifiera le marché de maîtrise d'œuvre et les études pourront débuter.

Concernant le financement de ce projet, Monsieur Arnaud DALLA PRIA évoque les engagements de subventions déjà annoncés par la Région Occitanie et le Département de la Haute Garonne. Il espère également pouvoir financer ce projet avec l'octroi d'une subvention des Fonds Européen.

Week-end des bénévoles à Clairefontaine

Monsieur Christophe GENIEZ informe les Membres du Comité de Direction que les 12 & 13 mars 2022 se tiendra à Clairefontaine le week-end des bénévoles.

43 bénévoles de la LFO seront conviés à cette manifestation (licenciés de moins de cinq ans).

Le déplacement s'effectuera en train (au départ de Montpellier et de Toulouse). Le transfert des gares au Centre Technique de Clairefontaine s'effectuera en navette de la FFF.

Monsieur Jérôme BOSCARI intervient pour attirer l'attention des Membres sur le déplacement en train et éventuellement des perturbations rencontrées pour cause de travaux sur la ligne Toulouse – Bordeaux.

Pour cette manifestation, Monsieur Arnaud DALLA PRIA informe les Membres que les bénévoles recevront un petit souvenir de la Ligue (Goodies).

Une discussion s'installe avec Monsieur Serge MARTIN pour savoir si les actions bénévoles du mois sont maintenues.

Monsieur Jérôme BOSCARI confirme que ces actions sont toujours maintenues.

Situation des clubs radiés

Rappel règlement :

- art. 42 RG FFF
- Un club demeuré deux saisons consécutives sans activité officielle est automatiquement radié ».
- Art. 41.5 RG LFO
- « Chaque saison, et ceci au plus tard le 15 juin, le Comité de Direction de chaque District fait parvenir à la Ligue, une liste des clubs de son territoire qui ne présentent aucune activité officielle depuis au moins deux saisons » ;

Monsieur Jérémy RAVENEAU présente aux Membres de la LFO la liste des clubs à radier.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité.

Monsieur Raphael CARRUS évoque la problématique du statut de l'arbitrage. Certains arbitres souhaitant démissionner de leur club en évoquant la radiation ou l'inactivité de leur club d'appartenance. Bien souvent la date de radiation du club est postérieure à la date de départ de l'arbitre (pour exemple un arbitre démissionne de son club pour la saison 2019/2020, alors que la prononciation de la radiation du club intervient pour la saison 2021/2022).

 **Proposition de modification de textes fédéraux**

Monsieur Jean Marc SENTAIN, Président du District Haute Garonne présente une proposition de modification de textes fédéraux (modification de l'article 39 bis pour les équipes en entente, alinéa 2). A ce jour une entente peut « sportivement » être empêchée de monter au niveau Ligue si elle n'a pas formé son groupement sur l'année sportive n-1. La proposition est de l'exiger sur l'année sportive en cours (en année n et non n-1) avec un délai réglementaire fixé en début de saison.

Monsieur Jérémy RAVENEAU précise que juridiquement il n'est pas possible d'étendre cette mesure aux séniors, par contre possibilité de l'étendre éventuellement aux fusions.

De nombreux Présidents de Districts soulignent la grande problématique des clubs en entente concernant le cumul des obligations (situations ingérables qui contribueraient à la disparition du football rural).

Monsieur Pierre BOURDET souligne également l'incohérence de l'article 152 des Règlements Généraux privant un jeune joueur licencié après le 31 janvier de pouvoir être surclassé dans une équipe sénior de son District, ce jeune joueur ne pouvant pratiquer que dans sa catégorie d'âge.

Monsieur Arnaud DALLA PRIA rappelle que deux vœux présentés à la FFF à l'automne dernier doivent également être soumis à validation.

 **Validation du protocole financier CRTIS**

Madame Ghyslaine SALDANA présente le protocole financier de la CRTIS (frais de visites des installations et de l'éclairage) :

- Frais de déplacement pour les bénévoles : facturation aux kilomètres réels
- Frais de repas pris en charge à hauteur de 15 €/ personne après accord du Président de la CRTIS

Madame Ghyslaine SALDANA soumet au vote du Comité de Direction :

- POUR : 22
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 1

Le Comité de Direction valide à la majorité.

 **Groupement**

Validation du GRP Espoir Football Garonne Gascogne

Club constituant :

- 552660 EFGG Ecole de Foot Garonne Gascogne
- 521564 MAS GRENIER
- 510920 FTSSC FRANCS-TIREURS SAINT-SARDOS / COMBEROUGER
- 549538 ASSV ASSOCIATION SPORTIVE SAVENES VERDUN

Distance géographique : - 13 km

District Tarn & Garonne : En attente de l'avis du District

Monsieur Jérôme BOSCARI, Président du District du Tarn & Garonne, précise l'accord du District. Le courrier sera transmis prochainement aux services de la Ligue.

Toutes les pièces transmises (PV + Convention) : conforme

Madame Ghyslaine SALDANA soumet au vote du Comité de Direction :

- POUR : 23
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Comité de Direction valide à l'unanimité.

Monsieur Jérémie RAVENEAU organisera prochainement des visioconférences avec les Districts sur le sujet des groupements.

 **Festival U13**

La Ligue a reçu deux candidatures pour l'organisation de la phase régionale U13 Pitch, les 14 et 15 mai 2022 (le club de Canet Roussillon et celui de Corbières Méditerranée).

Au regard du cahier des charges stipulé sur la circulaire 1, l'organisation pour 16 équipes Garçons et 12 Filles nécessitant 4 terrains à 11 (8 à 8), l'ETR propose de valider la candidature de Canet en Roussillon.

Madame Ghyslaine SALDANA soumet au vote du Comité de Direction :

- POUR : 22
- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 0

Le Comité de Direction valide à la majorité.

Point sur les U14 Territoire

Monsieur Damien LEDENTU présente aux Membres du Comité de Direction les poules de U14 régional phase 2 et U14 Territoire phase 2 ([annexe 1](#))

Le début de cette compétition est prévu le 05/03/2022 pour se terminer le 18/06/2022.

Madame Ghyslaine SALDANA soumet au vote du Comité de Direction :

- POUR : 23
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Comité de Direction valide à l'unanimité.

Obligations des clubs de Régional 3 à National 3

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions Seniors propose de faire preuve de clémence pour cette saison après deux saisons de COVID.

Monsieur Christian VIDAL précise qu'il faudra faire attention aux possibles recours des clubs qui sont en règles.

Madame Chantal DELOGE précise que cela concerne environ une vingtaine de clubs.

Compte tenu des enjeux sportifs et de l'équité vis-à-vis des clubs respectant les obligations,

Le Comité de Direction décide à la majorité une application du règlement sans dérogation.

Nombre des U13 : fin de limitation en U14 ?

Monsieur Marco SENTEIN présente une proposition concernant la fin de limitation du nombre de U13 autorisé à jouer en U14. Ce sujet avait été abordé lors des réunions de travail du groupe de compétitions jeunes.

L'expérimentation en 2021/2022 de limiter à 5 joueurs maximum n'a pas été convaincante et peut pénaliser certains clubs (Professionnels mais aussi dans des petits territoires).

La DTN va d'ailleurs lancer des expérimentations pour développer le foot à 11 dans la catégorie U13 et il était logique pour la Ligue de ne plus limiter ce nombre de U13 autorisés à jouer en U14 dès la saison 2022/2023.

Madame Ghyslaine SALDANA soumet au vote du Comité de Direction :

- POUR : 21
- CONTRE : 2
- ABSTENTION : 0

Le Comité de Direction valide à la majorité.

Groupes de travail : point intermédiaire

Concernant les groupes de travail un point intermédiaire est effectué par Madame Ghyslaine SALDANA : ces 4 groupes de travail de foot diversifié ont fait 2 ou 4 réunions et un groupe a fait parvenir ses propositions.

- Autres Pratiques : référent : Fabien OZUBKO
- Beach Soccer : référent : Bernard PLOMBAT
- Foot Entreprise : référent : Francis DAUSSEING
- Futsal : référent : Fabien VIDAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

IR2F : déploiement du logiciel YPAREO

Le contrat liant la FFF à la société qui fournissait jusqu'alors le logiciel de gestion des formations OPENPORTAL a été arrêté. Le logiciel YPAREO a été retenu. Il s'agit d'un logiciel dédié à la formation mais très orienté « commercial ».

YPAREO présente des avantages indéniables mais également des inconvénients, ce n'est qu'en manipulant l'outil informatique que les services pourront avoir une idée plus précise sur sa praticité.

Concernant l'IR2F, Monsieur Pierre BOURDET représentant les Présidents de District a demandé une réunion de formation pour tous les Présidents de District afin de leur présenter l'IR2F, son fonctionnement, ses missions, son budget

Questions diverses :

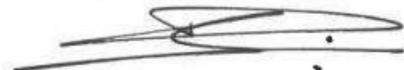
Le Comité Directeur du 02/04/2022 est maintenu en visioconférence.

Monsieur Raphael CARRUS intervient sur 3 points :

- Rappel de la date limite du FFA Transport au 01.03.2022
- Pour ce qui concerne les "BORNES de RECHARGE", la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars 2022.
- Remerciement à Monsieur Daniel SALDANA, Président de la CRTIS, pour l'envoi du document inventoriant toutes les installations de l'Occitanie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 12h30.

Le Président de la LFO



Arnaud DALLA PRIA

La Secrétaire Générale-Adjointe



Ghyslaine SALDANA

ANNEXE 1

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE JEUNES MASCULINS 2021/2022



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

MODIFICATION – Code équipe Championnat JEUNES

Les paramètres informatiques FOOT 2000 nous obligent cette saison à modifier les codes équipes des Championnats JEUNES.

U 18 – U 16 – U 14 ==> Equipe 1 devient Equipe 11 et Equipe 2 devient équipe 12,

U 17 – U 15 ==> Equipes 1 et 2 inchangées

U14 REGIONAL / PHASE 2

POULE A

1	503029	Ales Ol 11
2	548837	Bagnols Pont 11
3	545501	Castelnau Cr. 11
4	581430	Efc Beaucairois 11
5	582757	Jacou Clapiers F.A. 11
6	500152	Lunel Gc 11
7	551504	Mende Av.Foot Lozere 11
8	503091	Millau So 11
9	552832	Nimes Mas De Mingue 11
10	503313	Nimes Ol 11
11	505909	Rodez Aveyron 11
12	541234	St Clement Mont. Ent 11

POULE B

1	548146	Agde Rco 11
2	552756	Alberes Argeles 11
3	582305	A.Theza Alenya Corneil 11
4	553074	Beziers A. S. 11
5	550123	Canet Roussillon Fc 11
6	548132	Carcassonne Fac 11
7	520344	Lattes As 11
8	500099	Montpellier Hsc 11
9	581800	Narbonne Montplaisir 11
10	500095	Sete Fc 34 11
11	530112	Thuir F.C 11
12	530100	Union St. Esteve Perpignan MM 11

POULE C

1	525722	A.G.S 11
2	541854	Auch Football 11
3	519456	Blagnac 11
4	527639	Jeune Entente Toulousaine 11
5	582636	L'Union St Jean Fc 11
6	514451	Montauban 11
7	505904	Muret 11
8	511422	Pamiers Fc 11
9	524108	Tlse Lardenne As 11
10	581893	Tlse Metropole Fc 11
11	517802	Tournefeuille As 11
12	851135	Ujs Toulouse 11

POULE D

1	505931	Albi 11
2	560820	Amtf Asptt 11
3	517037	Balma Sc 11
4	510389	Castanet Us 11
5	554286	Colomiers 11
6	548368	Ent Du Vaurais 11
7	526462	FC Bagatelle Us 11
8	541889	Figeac Capde Foot Az 11
9	551412	Girou FC 11
10	560943	Grp cahors PSV D'Olt 11
11	524101	St Orens Fc 11
12	524391	Toulouse 11

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE
JEUNES MASCULINS 2021/2022



Sous réserve de dossier en instance de règlement par les Commissions compétentes

U14 TERRITOIRE / PHASE 2

POULE A

1	551488	Beaucaire Stade 30 11
2	521050	Caissargues 11
3	581232	Es Pays Uzès 11
4	500152	Lunel Gc 12
5	528675	Montp. Arceaux 11
6	519483	N. Chemin Bas 11
7	526901	N. Soleil Lev 11
8	549486	Roche Signar 11
9	517872	Rousson Av S 11
10	500377	Vergeze Ep 11

POULE B

1	521617	Cazouls-Marau 11
2	503251	Clermontaise 11
3	529368	Fabregues As 11
4	528507	Juignac As 11
5	523708	Le Soler F.C. 11
6	553264	Perpignan O.C. 11
7	530100	St.Estev.Perpig.Mm 12
8	514400	St Jean-Vedas 11
9	531488	St L.Salanque 11
10	552763	Valras Serignan 11

POULE C

1	517037	Balma Sc 12
2	547558	Castres U.S Foot 11
3	505973	Conques Us 11
4	522121	F.C. De Foix 11
5	540547	F.U. Narbonne 11
6	560893	Gr Ouest Aude Lauragais 11
7	537942	Hersoise As 11
8	582636	L'Union St Jean Fc 12
9	582702	Pyrénées Ariégeoises Football 11
10	505892	Revel Us 11

POULE D

1	541545	Confluences F.C. 11
2	514866	Ent. Save Et Garonne 11
3	541489	Fronton Us 11
4	560892	Grp Aussonne Seilh 11
5	560891	Grp Garonna Nord Tlse 11
6	525754	La Faourette As 11
7	517036	Pibrac Us 11
8	537945	Rangueil Fc 11
9	506108	T.A.C./Juv. Papus 11
10	551830	Terrasses Du Tarn 11

POULE E

1	508645	A.S. Portet Carrefou 11
2	515649	Carbonne Js 11
3	505935	Cugnaux Js 11
4	520191	Lourdes Fc 11
5	541365	Muret Rc 11
6	505904	Muret As 12
7	518612	Plaisance Us 11
8	580684	Roques Confluent Lsp 11
9	506120	Semeac O. 11
10	580593	Seysses Frouzins Us 11
11	552690	Tarbes Pyrénées F. 11